

COMMENT ABOUTIR À UN PROJET DE REVITALISATION DE TERRITOIRE RÉUSSI ?

QUI IMPLIQUER ?

L'ensemble des acteurs : élus, citoyens, usagers, bailleurs sociaux, acteurs économiques, employeurs, commerçants, etc, autour d'un **chef de projet** qui assurera la dynamique et le suivi de l'opération.

COMMENT S'ORGANISER ?

En réfléchissant à :

- des éléments de **diagnostic** éclairants,
- une **méthodologie** de projet rigoureuse et structurée,
- une **gouvernance** solide qui permette l'implication des multiples acteurs,
- une participation active de tous les **partenaires** dès le début,
- des modalités de **validation** claires tout au long des différentes phases,
- une **équipe pluridisciplinaire** de qualité, à l'écoute des élus et en capacité de proposer un projet fort adaptable dans le temps.

Il est indispensable de réfléchir à la perspective du **temps long** afin d'engager des actions stratégiques à court et moyen termes, capables d'**enclencher une vraie transformation**.



Plus le projet est partagé, plus sa réussite est assurée !



POUR ABOUTIR À... ?

Une **réponse adaptée à une problématique locale** : économique, environnementale, sociale mais aussi architecturale, urbaine et paysagère.

Des **propositions innovantes d'évolution et de transformation** de l'habitat, des commerces, des friches urbaines dans le respect de la forme urbaine, de l'architecture, et répondant aux attentes des familles, des personnes âgées, des jeunes...

Une **articulation** fructueuse entre le **public** et le **privé** autour d'un projet commun.

Un **emboîtement pertinent des échelles** : de la proximité immédiate à l'échelle du territoire et au-delà, notamment, à travers les questions de mobilité, de services.

Une **valorisation du commerce de proximité** grâce à une politique d'accompagnement du tissu commercial, à travers le développement des circuits courts, des services à la population, de la relation avec les producteurs locaux,...

**Direction
départementale
des territoires
et de la mer**

Service connaissance, aménagement, urbanisme (SCAU)
Mission inter-services de l'aménagement (MISA)
156, boulevard de l'Europe, 76032 ROUEN Cedex
Tél : 02 35 58 53 37
<http://www.seine-maritime.gouv.fr>

Directeur de la publication : Jean Kugler
Rédaction : équipe de la MISA
Date de publication : octobre 2020
L'ensemble des partenaires cités ont validé le contenu de la plaquette.



PANORAMA DE PARTENAIRES DE L'ORT EN SEINE-MARITIME

UN NOUVEL OUTIL AU SERVICE DE VOTRE PROJET DE TERRITOIRE

Certains centres-bourgs connaissent des phénomènes de dévitalisation, caractérisés notamment par une augmentation de la vacance des logements et des commerces, et par une fuite des habitants vers les zones périphériques. Il est possible d'agir pour lutter contre cette perte d'attractivité. Afin de vous aider dans la mise en place d'une stratégie et d'actions, l'État a créé les Opérations de Revitalisation de Territoire.

Les objectifs, centrés en priorité sur l'habitat et les commerces (adaptation et modernisation du parc de logements et de locaux commerciaux et artisanaux, lutte contre l'habitat indigne), peuvent s'étendre à toute thématique utile à la mise en valeur du territoire (réhabilitation de l'immobilier de loisirs, valorisation du patrimoine, requalification des espaces publics, réhabilitation des friches urbaines, promotion de la ville durable, mobilité, etc).

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

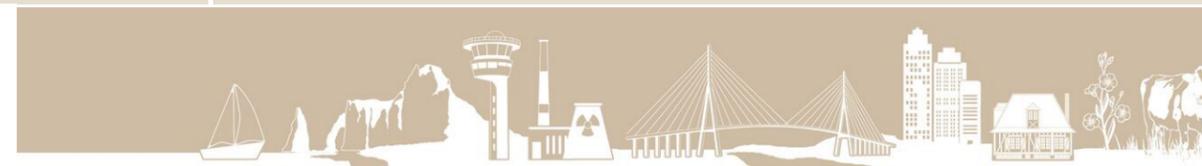
- convention sur 5 ans,
- signée par le président de l'EPCI, le(s) maire(s), l'État, et tout autre partie prenante du projet,
- au minimum une action sur l'habitat dans le secteur d'intervention du centre-ville de la ville principale,
- des fiches-actions,
- une adaptation des documents d'urbanisme au besoin.

QUEL LIEN AVEC LE PROGRAMME "PETITES VILLES DE DEMAIN" ?

L'ORT est un dispositif de contractualisation souple octroyant des dispositions réglementaires favorables aux collectivités et des avantages fiscaux aux investisseurs, encourageant le multi-partenariat et le multi-financement à la carte, à l'initiative de la collectivité.

"Petites villes de demain" (PVD) est un programme, piloté par l'ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires) et déployé à l'échelle locale par le préfet de région et les préfets de départements, qui vise à octroyer des moyens complémentaires à une sélection de communes de moins de 20.000 habitants qui exercent des fonctions de centralité et présentent des signes de fragilité. En Normandie, 65 communes seront choisies via un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) déployé fin 2020 pour bénéficier du programme.

Les deux dispositifs sont complémentaires l'un de l'autre : une commune engagée dans une ORT peut candidater à PVD. Par ailleurs, les communes lauréates de PVD devront s'engager dans une ORT au plus tard 18 mois après la fin de l'AMI.



Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Seine-Maritime



Logement

- Accompagnement des collectivités : copropriétés dégradées, habitat indigne, vacance de logements, transformation de lieux d'activités en habitation,
- Accompagnement des particuliers : offre de logements aux salariés (parc privé et social), aides et services directs aux ménages (Local Pass, Visale, Cil-pass assistance...), adaptation des logements à la dépendance, aides aux propriétaires pour la rénovation énergétique.

Contact tél : 0970 800 800
www.actionlogement.fr



Transition écologique

- Accompagnement des collectivités, entreprises, porteurs de projets,
- Accompagnement des projets relatifs à : la mobilité et les transports, les économies d'énergie et les énergies renouvelables, l'économie circulaire et la gestion des déchets, le recyclage des friches.

Direction régionale ADEME
ademe.normandie@ademe.fr



Logement

- Accompagnement des propriétaires occupants et bailleurs : rénovation énergétique, adaptation à la perte d'autonomie, habitat indigne ou dégradé,
- Accompagnement des collectivités et des syndicats de copropriétés : habitat indigne et très dégradé, copropriétés en difficulté, parc de logements vieillissant, adaptation à la perte d'autonomie,
- Soutien aux opérateurs publics ou parapublics : dispositifs d'aide à la rénovation d'ensembles immobiliers, pour revente ou mise en location.

Délégation locale de l'ANAH
02 32 18 10 33



Stratégie territoriale

- Offre globale d'accompagnement des projets communaux et intercommunaux : aide méthodologique, ingénierie financière, diagnostic et optimisation du patrimoine public, co-financement d'études stratégiques,
- Accompagnement des projets permettant d'améliorer : l'attractivité des territoires, l'inclusion sociale, les infrastructures, la lutte contre les fractures numériques, le tourisme, la transition énergétique et écologique.

Boubakeur AIBOUT, directeur territorial
Seine-Maritime/Eure
boubakeur.aibout@caissedesdepots.fr



Aménagement urbain ou rural

Architecture
Urbanisme

Paysage et cadre de vie

- Aménagement communal, construction, réhabilitation des bâtiments : sur sollicitation,
- Transition écologique : programme de formation annuel et à la carte,
- Edifices culturels : sur sollicitation,
- Patrimoine architectural et paysager : sur sollicitation,
- Clos-masure, patrimoine de la reconstruction, architecture balnéaire : sur sollicitation.

Secrétariat du CAUE
02 35 72 94 50
caue@caue76.org

Commerce
Entreprises

- Aide à l'observation de la vie des commerces : repérage sur le terrain des cases commerciales, géolocalisation des activités, suivi des changements, turn-over, transformations de locaux,...
- Aide au développement de la dynamique commerciale avec l'appui des règles d'urbanisme,
- Accompagnement sur la transformation numérique des entreprises, sur les projets d'implantation, de développement et de transmission.

CCI Rouen Métropole
Nadia MAFFEI
02 35 14 38 43
nadia.maffei@normandie.cci.fr

CCI Seine-Estuaire
Aude DEVAUX
02 35 55 27 12
adevaux@seine-estuaire.cci.fr

Adaptation au
changement climatique
Aménagement
Environnement

- Accompagnement des collectivités sur les sujets suivants :
Urbanisme et aménagement
Mobilités
Adaptation au changement climatique et résilience
Gestion patrimoniale des bâtiments
Énergies renouvelables
Nature en ville
Environnement
Economie circulaire

Direction territoriale Normandie-Centre,
Département Aménagement Durable
des Territoires
DADT.DterNC@cerema.fr



Artisanat

Commerce de proximité

- Accompagnement des entreprises sur les projets de développement, implantation et transmission,
- Aide au développement des entreprises de proximité par l'appui des règles de l'urbanisme.

Siège Rouen, 135 bd de l'Europe, Rouen
Antenne du Havre, 181 Quai Frissard, Le Havre,
Antenne de Dieppe, ZI, Voie E, Zone
Marron, Rouxmesnil Bouteilles
permeco@cma76.fr

Habitat-Logement
Attractivité et cadre de vie
Culture et tourisme
Equipements publics
Mobilité (notamment vélo)
Accessibilité

Département de la Seine-Maritime
Direction de l'Aménagement, de l'Habitat et du Logement
Service Aménagement Urbanisme Habitat
amenagement@seinemaritime.fr

Aménagement du territoire
Développement économique
Culture, patrimoine, sport et
tourisme
Numérique
Mobilités
Transition énergétique

- Aides à l'investissement et éventuellement au fonctionnement,
- Contrat de territoire pour les projets structurants,
- Aides à la pierre : logement social et logement privé (ingénierie et travaux des logements en locatif, pleine propriété ou copropriété),
Lien vers le guide des aides
<https://www.seinemaritime.fr/vos-services/aides-aux-collectivites-et-associations/guide-des-aides.html>
- Aides à l'investissement des collectivités au travers des contrats de territoires,
- Appels à projets dédiés,
- Subventions et prêts à destination des entreprises.
Recherche par thématique :
<https://aides.normandie.fr/>

Logement
MobilitésTransition écologique
Urbanisme et planification

- Accompagnement des collectivités tout au long des projets,
- Aide à la gouvernance et à la concertation,
- Apport d'éléments de diagnostics,
- Accompagnement réglementaire.

Dans les espaces protégés au titre du code du patrimoine, il convient d'associer les Architectes des Bâtiments de France chaque fois que nécessaire et le plus tôt possible dans l'élaboration des projets.

Les services territoriaux :
Secteur de Dieppe
ddtm-st@seine-maritime.gouv.fr
Secteur du Havre
ddtm-sth@seine-maritime.gouv.fr
Secteur de Rouen
ddtm-str@seine-maritime.gouv.fr



Habitat

Requalification urbaine
Requalification urbaine

- Financement des études et travaux de recyclage foncier,
- Fonds partenarial de reconstruction pour l'habitat (aides à la production de logements en cas de déficit d'investissement privé),
- Fonds de minoration foncière (abaisssement de 50% du prix de revient du foncier porté par l'EPF).

Jean-Baptiste BISSON, directeur de la
maîtrise d'ouvrage,
jb.bisson@epf-normandie.fr
Elsa BERTON, direction de l'action foncière,
e.berton@epf-normandie.fr
Michel HOUBRON, directeur de l'habitat des
études et de la stratégie
m.houbron@epf-normandie.fr

www.epf-normandie.fr/Fiches-boite-a-outils